

# FÉDÉREZ VOS ÉQUIPES, AMÉLIOREZ VOS PERFORMANCES !

Votre prochain séminaire, vos prochaines séances de team-building ?

**PENSEZ AU COMPLEXE D'HAUSSIMONT !**

En pleine nature, un site moderne et entièrement équipé, des sports étonnants pour tous vos évènements d'entreprise.

A PARTIR DE  
**400€**

**DEMANDEZ  
VOTRE DEVIS  
PERSONNALISÉ**



[www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr) / [www.chalons-tourisme.com](http://www.chalons-tourisme.com)

**CHÂLONS**  
EN CHAMPAGNE  
**AGGLO**

# COMPLEXE SPORTS ET NATURE D'HAUSSIMONT

## UN SÉMINAIRE À ORGANISER ?

Des équipements modernes : salle polyvalente de **250 places**, vidéoprojecteur, wifi, cuisine équipée, parking sur site, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite...

## VOUS AVEZ ENVIE DE FÉDÉRER VOS ÉQUIPES ?

Plus de **20 sports** intérieurs ou extérieurs, encadrés par des professionnels diplômés\* : Kinball, escalade, course d'orientation, VTT, skateboards électrique, jeux d'opposition, pétanque, ultimate frisbee...

## VOS ÉQUIPIERS ONT BESOIN DE SE RESSOURCER ?

Au cœur d'un cadre unique, un parc de **13 hectares**, à proximité immédiate du Lac du Der, de la Forêt d'Orient et des caves de champagne.

Prestations sur mesure à la journée, au week-end, espaces sportifs polyvalents, salle de travail modulable, hébergement sur place jusqu'à 30 personnes et à Châlons-en-Champagne au-delà. Tarifs à la demande.



Scannez & découvrez !

24 route de Montépreux  
51320 HAUSSIMONT  
Tél. : 03 26 26 16 98  
complexehaussimont@chalons-agglo.fr

- 30 minutes de Châlons,
- 30 minutes de Vitry-le-François,
- 45 minutes de Troyes
- 60 minutes d'Épernay
- 55 minutes de Reims
- 10 minutes de l'aéroport Paris-Vatry

Latitude : 4.16800000  
Longitude : 48.74279000



\* La mise à disposition du complexe sportif et culturel de Haussimont comprend généralement l'encadrement du groupe par 1 ETAPS. Toutefois, en fonction du nombre ou de la nature du groupe, il appartient à la Communauté d'Agglomération de Châlons de préconiser un niveau d'encadrement supplémentaire qui devra être pris en compte par la structure demandeuse, soit par le recours à son propre personnel qualifié, soit par une demande de mise à disposition de personnel supplémentaire.



[www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr) / [www.chalons-tourisme.com](http://www.chalons-tourisme.com)

 **CHÂLONS**  
EN CHAMPAGNE  
**AGGLO**